

SICAV-CROISSANCE
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 15 février 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-CROISSANCE» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 13.622.600,519, un actif net de D : 13.603.434,690 et un bénéfice de la période de D : 209.893,193.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-CROISSANCE» comprenant le bilan au 31 Mars 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV –CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les placements monétaires et les disponibilités représentent à la clôture de la période, 17,79% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Tunis, le 26 avril 2012

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2012
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2012	31/03/2011	Année 2011
Portefeuille-titres	4	10 862 036,220	11 646 190,295	11 459 124,998
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		10 146 180,063	10 613 581,279	10 457 121,158
Obligations et valeurs assimilées		349 268,000	367 632,000	345 984,000
Titres OPCVM		366 588,157	664 977,016	656 019,840
Placements monétaires et disponibilités		2 424 834,549	3 587 308,007	2 895 636,473
Placements monétaires	5	2 423 752,641	3 584 882,343	2 895 383,245
Disponibilités		1 081,908	2 425,664	253,228
Créances d'exploitation	6	335 729,750	180 257,816	183 273,449
TOTAL ACTIF		13 622 600,519	15 413 756,118	14 538 034,920
PASSIF				
Autres créditeurs divers	7	19 165,829	23 757,547	26 123,527
TOTAL PASSIF		19 165,829	23 757,547	26 123,527
ACTIF NET				
Capital	12	13 593 565,506	15 133 037,315	14 305 654,213
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos (Arrondis de coupons)		45,184	258 129,083	56,719
Sommes distribuables de l'exercice en cours		9 824,000	(1 167,827)	206 200,461
ACTIF NET		13 603 434,690	15 389 998,571	14 511 911,393
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		13 622 600,519	15 413 756,118	14 538 034,920

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/03/2012	Période du 01/01 au 31/03/2011	Année 2011
Revenus du portefeuille-titres	8	25 896,032	4 810,000	268 557,707
Dividendes		22 612,032	-	250 848,507
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 284,000	4 810,000	17 709,200
Revenus des placements monétaires	9	15 680,872	30 465,399	96 216,606
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		41 576,904	35 275,399	364 774,313
Charges de gestion des placements	10	(25 226,458)	(27 013,069)	(103 014,776)
REVENU NET DES PLACEMENTS		16 350,446	8 262,330	261 759,537
Autres charges	11	(7 218,688)	(9 451,062)	(37 818,702)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 131,758	(1 188,732)	223 940,835
Régularisation du résultat d'exploitation		692,242	20,905	(17 740,374)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		9 824,000	(1 167,827)	206 200,461
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(692,242)	(20,905)	17 740,374
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(182 381,009)	(1 350 656,636)	(1 141 836,327)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		385 542,463	110 814,493	760 126,833
Frais de négociation		(2 400,019)	(810,185)	(5 477,453)
RESULTAT DE LA PERIODE		209 893,193	(1 241 841,060)	(163 246,112)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2012	Période du 01/01 au 31/03/2011	Année 2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	209 893,193	(1 241 841,060)	(163 246,112)
Résultat d'exploitation	9 131,758	(1 188,732)	223 940,835
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(182 381,009)	(1 350 656,636)	(1 141 836,327)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	385 542,463	110 814,493	760 126,833
Frais de négociation de titres	(2 400,019)	(810,185)	(5 477,453)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(194 580,364)	-	(255 922,700)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(923 789,532)	(296 937,978)	(1 997 697,404)
Souscriptions			
- Capital	1 345 604,944	1 664 248,887	11 360 952,859
- Régularisation des sommes non distribuables	17 945,840	(215 171,538)	(642 127,470)
- Régularisation des sommes distribuables	15 894,480	26 130,145	164 371,273
Rachats			
- Capital	(2 229 334,236)	(1 953 037,737)	(13 477 087,537)
- Régularisation des sommes non distribuables	(47 066,690)	211 552,205	785 005,482
- Régularisation des sommes distribuables	(26 833,870)	(30 659,940)	(188 812,011)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(908 476,703)	(1 538 779,038)	(2 416 866,216)
ACTIF NET			
En début de période	14 511 911,393	16 928 777,609	16 928 777,609
En fin de période	13 603 434,690	15 389 998,571	14 511 911,393
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	52 902	60 596	60 596
En fin de période	49 634	59 546	52 902
VALEUR LIQUIDATIVE	274,075	258,456	274,317
TAUX DE RENDEMENT	1,33%	7,49%	(0,26%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2012 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2012 à D : 10.862.036,220 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre du titre	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2012	% Actif Net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		4 284 882,902	10 146 180,063	74,59%
Admis à la cote		4 284 783,702	10 146 080,863	74,58%
<u>Actions</u>				
Actions Banque de Tunisie	121 556	683 649,015	1 345 989,588	9,89%
Actions BIAT	18 500	470 063,828	1 320 067,500	9,70%
Actions Placements de Tunisie	29 624	568 439,209	1 259 879,096	9,26%
Actions UIB	64 516	741 097,277	1 186 642,788	8,72%
Actions STB	5 000	52 979,776	47 475,000	0,35%
Actions Monoprix	31 065	120 250,736	1 088 952,696	8,00%
Actions BH	25 856	250 859,624	444 594,920	3,27%
Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,154	783 890,625	5,76%
Actions Amen Bank	11 437	219 853,480	834 958,585	6,14%
Actions BNA	4 800	32 192,479	53 553,600	0,39%
Actions AIR Liquide	2 785	335 638,661	1 098 702,959	8,08%
Actions CIL	19 484	72 597,890	349 776,768	2,57%
Actions BTE	1 555	29 671,220	46 665,550	0,34%
Actions SPIDIT SICAF	6 410	37 784,500	50 619,770	0,37%
Actions ATB	3 752	27 710,250	21 702,568	0,16%
Actions UBCI	750	37 250,000	39 444,034	0,29%
Actions Carthage Cement	23 443	85 492,160	86 927,648	0,64%
Actions ENNAKL AUTOMOBILES	8 258	88 360,600	85 438,268	0,63%
<u>Droits</u>				
Actions BT CP 149	40	11,810	348,000	0,00%
Actions BT CP 138	20	15,114	18,000	0,00%
Actions BT CP 141	90	22,668	81,000	0,00%
Actions BT CP 144	60	87,289	120,000	0,00%
Actions BT CP 123	5	9,000	9,000	0,00%
Actions BT CP 160	10	0,958	85,000	0,00%
Actions BT CP 132	10	-	9,000	0,00%

Actions BT CP 154	20	0,004	75,000	0,00%
Actions BT CP 164	10	-	53,900	0,00%
Non admis à la cote		99,200	99,200	0,00%
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		379 001,639	366 588,157	2,69%
SICAV RENDEMENT	3 666	379 001,639	366 588,157	2,69%
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		336 000,000	349 268,000	2,57%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	336 000,000	349 268,000	2,57%
TOTAL GENERAL		4 999 884,541	10 862 036,220	79,85%
Pourcentage par rapport au total des actifs			79,74%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2012 à D : 2.423.752,641 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez la BT sous le n°	% actif net
COMPTES A TERME	922 000,000	923 940,344		6,79%
compte à terme au 03/04/2012 (au taux de 2,73%)	53 000,000	53 280,073	N°081877	0,39%
compte à terme au 05/04/2012 (au taux de 2,73%)	54 000,000	54 278,870	N°081805	0,40%
compte à terme au 05/04/2012 (au taux de 2,73%)	45 000,000	45 232,564	N°081808	0,33%
compte à terme au 14/04/2012 (au taux de 2,73%)	44 000,000	44 203,723	N°081138	0,32%
compte à terme au 21/04/2012 (au taux de 2,73%)	76 000,000	76 319,325	N°081384	0,56%
compte à terme au 22/04/2012 (au taux de 2,73%)	95 000,000	95 393,222	N°081038	0,70%
compte à terme au 23/04/2012 (au taux de 2,73%)	15 000,000	15 062,132	N°081119	0,11%
compte à terme au 23/05/2012 (au taux de 2,66%)	10 000,000	10 022,572	N°081597	0,07%
compte à terme au 13/06/2012 (au taux de 2,92%)	6 000,000	6 006,912	N°081658	0,04%
compte à terme au 15/06/2012 (au taux de 2,92%)	54 000,000	54 056,296	N°081787	0,40%
compte à terme au 17/06/2012 (au taux de 2,92%)	14 000,000	14 013,544	N°081224	0,10%
compte à terme au 26/06/2012 (au taux de 2,92%)	116 000,000	116 038,520	N°081944	0,85%
compte à terme au 28/06/2012 (au taux de 2,92%)	69 000,000	69 014,247	N°081873	0,51%
compte à terme au 30/06/2012 (au taux de 2,92%)	271 000,000	271 018,344	N°081962	1,99%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 499 033,334	1 499 812,297		11,03%
certificats de dépôts (au taux de 2,92%)	499 677,778	499 970,469	Banque de Tunisie (a)	3,68%
certificats de dépôts (au taux de 2,92%)	499 677,778	499 937,123	Banque de Tunisie (b)	3,68%
certificats de dépôts (au taux de 2,92%)	499 677,778	499 904,705	Banque de Tunisie (b)	3,67%
TOTAL	2 421 033,334	2 423 752,641		17,82%
Pourcentage par rapport au total des actifs		17,79%		

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 mars 2012 un montant de D : 335.729,750 contre D : 180.257,816 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Cessions titres à encaisser	236 204,510	180 257,816
Comptes à terme échus à encaisser	99 000,000	-
Intérêts sur comptes à terme à encaisser	525,240	-
TOTAL	335 729,750	180 257,816

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 mars 2012 un montant de D : 19.165,829 contre D : 23.757,547 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Redevance CMF	1 206,087	1 293,865
Etat, retenue à la source	4 268,392	4 111,960
Commissaire aux comptes	13 291,350	18 351,722
Rémunération PDG	400,000	-
TOTAL	19 165,829	23 757,547

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 25.896,032 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2012, contre : 4.810,000 pour la période du 01/01 au 31/03/2011, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
<u>Dividendes</u>		
- des actions et valeurs assimilées admises à la côte	-	-
-des titres OPCVM	22 612,032	-
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts	3 284,000	4 810,000
TOTAL	25 896,032	4 810,000

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2012 à D :15.680,872, contre D : 30.465,399 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
Intérêts sur comptes à terme	7 313,492	17 906,362
Intérêts sur certificats de dépôt	8 367,380	12 559,037
TOTAL	15 680,872	30 465,399

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2012 à D : 25.226,458 contre D: 27.013,069 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Commission de gestion	21 622,713	23 154,061
Rémunération du dépositaire	3 603,745	3 859,008
TOTAL	<u>25 226,458</u>	<u>27 013,069</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2012 à D: 7.218,688 contre D: 9.451,062 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Redevance CMF	3 603,745	3 859,008
Honoraires commissaire aux comptes	2 345,088	4 332,903
Rémunération du PDG	1 206,291	1 187,101
TCL	63,564	72,050
Autres		
TOTAL	<u>7 218,688</u>	<u>9 451,062</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01/01 au 31/03/2012 se détaillent ainsi:

Capital au 31-12-2011

Montant	14 305 654,213
Nombre de titres	52 902
Nombre d'actionnaires	34

Souscriptions réalisées

Montant	1 345 604,944
Nombre de titres émis	4 976
Nombre d'actionnaires nouveaux	4

Rachats effectués

Montant	(2 229 334,236)
Nombre de titres rachetés	(8 244)
Nombre d'actionnaires sortants	(5)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(182 381,009)
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	385 542,463
Frais de négociation	(2 400,019)
Régularisation des sommes non distribuables	(29 120,850)

Capital au 31-03-2012

Montant	13 593 565,506
Nombre de titres	49 634
Nombre d'actionnaires	33

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2012**

En application des dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous vous transmettons ci-joint notre rapport sur les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Mars 2012.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Mars 2012, conformément au système comptable des entreprises.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV RENDEMENT est employé, à la date du 31 Mars 2012, en des certificats de dépôts émis par un même émetteur à hauteur de 29,18%. Ce taux d'emploi est en dépassement du maximum de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des OPC. Toutefois, ces certificats de dépôts émis par la Banque de Tunisie et souscrits par SICAV RENDEMENT bénéficient de la garantie de trois banques de la place. Cette garantie représente 15,49 de l'actif net de SICAV RENDEMENT au 31 Mars 2012.

Tunis, le 30 Avril 2012**La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C****Chiheb GHANMI****Associé**